



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 2434

Texte de la question

DIFFICULTÉS DU SECTEUR DU BTP

M. le président. La parole est à M. Laurent Furst, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Laurent Furst. Monsieur le Premier ministre, il y a deux ans, j'ai annoncé dans cet hémicycle que nous allions vers un véritable Waterloo économique.

Ce Waterloo, nous y sommes aujourd'hui, au moins dans un secteur : celui du bâtiment et des travaux public, qui souffre de l'effondrement de ses commandes. Les collectivités locales assurent 73 % de l'investissement public. Or cet investissement a baissé de 10 % en 2014 et il baissera encore de 10 % en 2015 sous l'effet du garrot budgétaire que vous leur imposez.

Près d'un quart du volume d'investissement perdu en deux ans : c'est du jamais vu, et cela n'est pas fini.

En ce qui concerne le logement, nous ne construisons aujourd'hui pas plus de logements par habitant qu'au sortir de la guerre : 100 000 logements de moins par an que sous l'ancienne majorité...

M. Razy Hammadi. Ce ne sont pas les mêmes logements !

M. Laurent Furst. ...et 200 000 de moins que le nombre promis par le candidat Hollande.

Quant à l'industrie, elle investit peu par manque de visibilité, mais aussi parce que les marges des entreprises françaises sont parmi les plus faibles d'Europe et qu'elles ont encore baissé, malgré la mise en place du CICE.

Collectivités locales, logement, industrie : trois secteurs dans lesquels votre échec est cruel pour notre pays.

Dans le bâtiment et les travaux publics, l'effet est désastreux. Il est dramatique pour les salariés, pour les artisans et pour les entreprises. Dans les travaux publics, ce sont 8 000 emplois qui ont été perdus cette année et nous devrions en perdre 16 000 l'an prochain.

Dans le secteur du bâtiment, depuis trois ans, les pertes d'emplois se chiffrent par dizaines de milliers.

Monsieur le Premier ministre, votre politique crée des dizaines et des dizaines de Florange de l'ombre.

M. Jean Lassalle. C'est vrai !

M. Laurent Furst. Ma question est simple : que comptez-vous faire pour ce secteur d'activité aujourd'hui

sinistré ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. Jean Lassalle. Bravo !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, nous sommes parfaitement conscients des grandes difficultés que traversent plusieurs secteurs économiques, en particulier celui du bâtiment.

Plusieurs députés du groupe UMP . On ne le dirait pas !

M. Emmanuel Macron, ministre. J'apporterai à votre question deux éléments de réponse.

Il est vrai que les marges des entreprises françaises sont historiquement basses. Elles l'étaient déjà à l'été 2012 et ce n'est pas un fait nouveau.

M. Yves Nicolin. C'est pour ça que vous les taxez !

M. Emmanuel Macron, ministre. Des mesures ont d'ores et déjà été votées pour restaurer ces marges. Le CICE, qui est perçu depuis cette année par les entreprises françaises et dont la montée en charge va se poursuivre, permet la restauration à court terme de ces marges. De plus, en vertu du Pacte de responsabilité et de solidarité, les cotisations patronales pour les salaires du niveau du SMIC seront réduites à zéro à partir du 1er janvier 2013. L'effet de ces mesures sera sensible pour les entrepreneurs, en particulier ceux du secteur du bâtiment, dès le mois de janvier prochain.

Des efforts de court terme sont donc faits pour parer à l'urgence, mais je dois vous avouer, monsieur le député, qu'on ne restaure pas les marges des entreprises du jour au lendemain, après dix années d'inaction (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) ...dix ans durant lesquelles on a laissé la compétitivité française et les comptes de nos entreprises se dégrader.

S'agissant donc de ce premier point, le travail continue mais il prendra du temps.

Quant aux difficultés que rencontre le secteur du bâtiment, monsieur le député, on ne peut pas tout mettre sur le compte des efforts d'économies, d'autant moins quand, comme votre majorité, on ne cesse de demander toujours plus d'économies. Il n'est ni sérieux ni cohérent de demander toujours plus d'économies tout en déplorant leurs dommages collatéraux. Les collectivités locales doivent, autant qu'elles le peuvent, faire porter les économies qui leur sont demandées sur leurs dépenses de fonctionnement. Il n'y a pas de fatalité sur ce point.

En outre, le Premier ministre lui-même s'est engagé à continuer à soutenir l'investissement local. Les 100 millions d'euros qui ont été mis sur la table pour les maires bâtisseurs sont une concrétisation de cet engagement.

Enfin, en ce qui concerne le logement, nous continuerons à aller plus loin. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2434

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 décembre 2014](#)